

Adresse de facturation :

SAS RONCAROLO

ZA EYRIALIS
 11 RUE GUY PELLERIN
 33114 LE BARP
 FRANCE

Adresse de livraison :

SAS RONCAROLO

ZA EYRIALIS
 11 RUE GUY PELLERIN
 33114 LE BARP
 FRANCE

De :

Tél :

Mail :

BON DE LIVRAISON N° 55949 du 15/03/2024

Réf. externe : VGP

5465

Code client : 14738

N°	CODE	Désignation	Quantité	Unité	Prix Brut	R	P. U NET	Montant HT
1		Commande client n° 51222 du 13/03/2024						
2	303833	CONTROLE ELINGUE CHAINE<7M	2,00	U	22,00		22,00	44,00
3	311898	SCELLE CABLE ALUMINIUM Ø 2,5MM REGLABLE A FERMETURE AUTO ROUGE	2,00	U	3,00		3,00	6,00
4	200253	RECHANGE DE VERROU POUR CROCHET CLG10	8,00	U	6,18		6,18	49,44

claucc 3DC/mai 18/03

+ 29/03

Transporteur :

INCOTERM :

Nombre de colis :

Poids :

Instructions particulières :

Conditions de règlement : VIR 45 J FDM

Commande inférieure à 100 € : frais fixe 10 €

Acceptation de commande selon nos conditions générales de vente, disponibles sur simple demande.

Préparé par		Contrôlé par	
-------------	--	--------------	--

TOTAL BRUT HT	99,44 €
MAD	€
TOTAL NET HT	99,44 €
TVA 20 %	19,89 €
TOTAL TTC	119,33 €

DECLARATION DE CONFORMITE CE

N° 55949 du 15/03/2024

Adresse de facturation :

SAS RONCAROLO

 ZA EYRIALIS
 11 RUE GUY PELLERIN
 33114 LE BARP
 FRANCE

Adresse de livraison :

SAS RONCAROLO

 ZA EYRIALIS
 11 RUE GUY PELLERIN
 33114 LE BARP
 FRANCE

De :

Code client : 14738

Tél :

Mail :

Réf externe : VGP- reçue le 13/03/2024

Réprésentant : HERNANDEZ

N°	CODE	Désignation	Quantité	Unité	Prix Brut	R	P. U NET	Montant HT
1		Commande client n° 51222 du 13/03/2024						
2	303833	CONTROLE ELINGUE CHAINE<7M	2,00	U				
3	311898	SCELLE CABLE ALUMINIUM Ø 2.5MM REGLABLE A FERMETURE AUTO ROUGE	2,00	U				
4	200253	RECHANGE DE VERROU POUR CROCHET CLG10	8,00	U				

Déclaration de conformité CE : En application aux directives européennes 2006/42/CE, nous déclarons que le matériel ci-dessus désigné correspond ou a été réalisé suivant les normes et règlements adéquats en vigueur. Sauf exception ou dérogations énumérées ci-dessus, il est conforme aux exigences et spécifications de votre commande ou en équivalence avec les produits de notre catalogue. Nous rappelons que le matériel et les accessoires de manutention doivent être utilisés suivant les coefficients de sécurité définis par la directive 2006/42/CE, les réglementations en vigueur et dans les conditions d'utilisation adéquates à leur fonction. Les notices d'utilisation en vigueur et dans les conditions d'utilisation adéquates à leur fonction. Les notices d'utilisation

Réerves : Cette déclaration de conformité ne peut en aucun cas être utilisée pour des articles fournis par le client, ainsi que pour des articles portant la mention "Interdit au levage".

Visa contrôle qualité

SIMA

PREPARATION D'EXPEDITION DE LA COMMANDE N° 51222 du 13/03/2024
Emetteur : AXELLE BOUTINET

Adresse de livraison :
 SAS RONCAROLO

Code client : 14738 RONCAROLO

Vos références : VGP - du 13/03/2024

INCOTERM :

 ZA EYRITALIS
 11 RUE GUY PELLERIN

33114 LE BARP - FRANCE

Ligne	Article	Date de départ usine	Quantité (Unité)	Affectation :	Observations :
1	303833			- livrée	- (A) MO Coupe FAIT
	CONTROLE ELINGUE CHAINE<7M			- commandée	- (B) Sortie touret N°
				- reste à livrer	
			1,00	UNI	- (A)
			1,00		- (B)
		Date départ usine : 13/03/24			

2 VGP

1 lignes à traiter

Visa Contrôle Magasin	Pas de marquage client		Pas de contrôle final client	
	Contrôle : - Oui <input type="checkbox"/> - Non <input type="checkbox"/>			

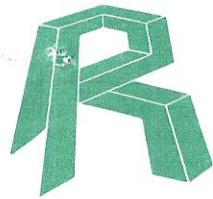
Nombre colis	Poids brut	Poids net	Volume (Longueur x largeur x hauteur)

CONDITIONNEMENT :

Visa Chef d'Atelier

Q2V

Q2V



RONCAROLO

GÉNIE CIVIL & BÉTON ARMÉ

euvralia

**BON DE
COMMANDE N°**

5445

Fournisseur : SirA

Adresse :

Siège social
ZAE Eyrialis 33114 LE BARP
Tél. : 05 56 36 27 03
Fax : 05 56 07 61 61
Mail : secretariat-roncarolo@uvralia.com

Adresse de livraison :

code chantier :

Contact à la livraison :

Date de livraison :

Contributors

Dee's

56259
55949

11

Nom du signataire :

Monatshs. B.

Date :

5/6/24

Signature :

Prix Total HT

TVA

Prix Total TTC

(Feuillet blanc client - Feuillet rose comptabilité - Feuillet jaune souche)

RONCAROLO SAS au capital social de 60000 Euros - 311865471 RCS Bordeaux - code APE : 4399C - N° TVA Intracommunautaire : FR94311865471

Le présent bon de commande est communiqué au fournisseur accompagné des conditions générales, ci-annexées au verso, ce que le fournisseur reconnaît expressément. Sauf accord contraire des parties, toute commande emportera acceptation expresse des Conditions Générales.

Conditions générales d'achat (fournitures-prestations)

1 - Conditions applicables

Les présentes conditions d'achat s'appliquent à toute commande de biens ou de services par notre société. L'acceptation par le fournisseur de toute commande passée par notre société emporte l'adhésion sans réserve aux présentes conditions, dont le fournisseur déclare qu'elles prennent dûment en compte et de manière adéquate ses conditions générales de vente (CGV) lorsqu'elles existent. Dans le cas où nos conditions particulières d'achat seraient incompatibles avec certaines des CGV du fournisseur, ce dernier s'engage à proposer à notre société des conditions particulières de vente. Toute dérogation aux présentes conditions d'achat ne peut résulter que de l'acceptation préalable et expresse par notre société de conditions particulières de vente ou d'un contrat négocié avec le fournisseur conformément aux dispositions des articles L.441-6 et L.441-7 du Code de commerce.

2 - Commande - Acceptation

2-1 Nos commandes ne peuvent résulter que d'un bon de commande régulier, daté et signé de notre part.

2-2 Dans les quinze jours, le fournisseur devra nous retourner le feuillett « acceptation de commande » daté et visé par lui ; aucun paiement ne pourra être ordonné tant que l'acceptation de commande ne nous aura pas été retournée.

2-3 Aucune modification ne devra être faite sur l'acceptation de commande. En cas de désaccord sur les termes de la commande, le fournisseur fera part de ses observations par courrier séparé.

IMPORTANT : Tous les documents et correspondances relatifs à une commande devront impérativement en rappeler le numéro de référence. A défaut, il ne leur sera donné aucune suite et nous déclinons toute responsabilité sur les conséquences qui en résulteraient.

3 - Lieu d'exécution

Les fournitures seront livrées et/ou les prestations exécutées au lieu stipulé au bon de commande.

4 - Transport et livraison des fournitures

4-1 Si nous n'assurons pas nous-mêmes le transport, l'objet de la commande voyage aux frais, risques et périls du fournisseur.

4-2 Toute livraison sera accompagnée d'un bordereau de livraison en 3 exemplaires. Le livreur en fera viser tous les exemplaires par notre responsable sur le lieu de réception, et en conservera un.

4-3 Le bordereau de livraison est toujours visé sous réserve de vérification de conformité et de bon état et n'emporte jamais décharge, nonobstant toute mention contraire.

4-4 Il ne sera payé aucune facture de livraisons faites sans bordereau, sauf au fournisseur à établir la réalité de la livraison, sa conformité et le bon état des fournitures livrées.

5 - Clause de réserve de propriété

Aucune clause de réserve de propriété directe ou indirecte ne pourra nous être opposée.

6 - Délais-Retard-Pénalités

6-1 Les fournitures sont livrées et/ou les prestations exécutées dans le délai stipulé au bon de commande.

6-2 En cas de retard, le fournisseur nous devra une indemnité forfaitaire et définitive de 1% du montant TTC de la commande par jour de retard.

6-3 En outre, il supportera l'intégralité des pénalités de retard qui nous seraient appliquées.

6-4 Il sera également tenu à la réparation intégrale du préjudice que le retard nous aura occasionné.

7 - Garantie

Sans préjudice de l'application des articles 1641 à 1648, 1792 à 1792-7 et 2270 du Code Civil et sauf différente dans la commande elle-même, les fournitures et/ou les prestations objets de la présente commande, sont garanties UN AN à compter de leur livraison et/ou exécution.

8 - Conditions de paiement

8-1 Les délais de paiement sont conformes à la réglementation en vigueur. Sauf mention différente figurant aux conditions particulières, ils sont de 45 jours fin de mois.

8-2 Les acomptes sont réglés hors T.V.A.

8-3 Le fournisseur devra nous adresser sa facture en 3 exemplaires, et, pour les fournitures une certification de propriété sur demande.

8-4 Tout retard de paiement sera sanctionné par un intérêt égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal.

9 - Cession de créance(s)

Tout bordereau de cession ou de nantissement de créance(s) professionnelle(s) sera notifié par lettre recommandée avec accusé de réception exclusivement au Siège Social de notre société.

A défaut, il nous sera inopposable. Il devra impérativement rappeler notre référence de commande.

10 - Réglements des litiges

Pour tout litige non réglé à l'amiable, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents du ressort de la cour d'appel de Bordeaux (33), même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en intervention ou en garantie, y compris pour les procédures d'urgence ou sur requête.

Sophie GALIMONT

De: Sophie GALIMONT
Envoyé: lundi 18 mars 2024 13:51
À: benoit.roncarolo@euvralia.com
Objet: Régularisation de commande VGP
Pièces jointes: BL 55949 RONCAROLO.pdf

Bonjour M. RONCAROLO,

Concernant la VGP récupérée vendredi, vous trouverez en PJ le BL 55949, pourriez-vous me retourner le bon de commande correspondant, svp ?

Merci d'avance

Cordialement,

Sophie Galimont
Dir : +33 (0)5 57 19 07 10
Tel : +33 (0)5 57 19 07 19
www.simafrance.com



